

de l'optique philosophique du discours du trône de cette année. J'ai traité de la première des deux premières questions que, en tant que citoyen de Windsor, je crois s'insérer dans cette optique. Il s'agissait du problème économique. J'avais tout juste commencé à parler du problème culturel. J'avais exposé la situation fondamentale concernant les 10 ou 12 stations de télévision de la région de Windsor dont une seule d'entre elles est canadienne. Elle appartient dans une proportion de 75 p. 100 à un radiodiffuseur indépendant et dans une proportion de 25 p. 100 à la Société Radio-Canada qui s'est engagée à en acquérir la pleine propriété dans environ trois ans et demi.

La question dont je voudrais tout particulièrement parler est la décision de Radio-Canada, prise à la mi-janvier, de ne permettre la diffusion de la série «The White Oaks of Jalna» par la station de télévision de Windsor seulement neuf mois après sa diffusion dans le reste du Canada.

Une voix: Ils ne perdent pas grand-chose.

M. MacGuigan: Le député me dit que les gens de Windsor ne perdent pas grand-chose. Il peut avoir raison. Je n'ai pas eu l'occasion de voir les émissions. J'aimerais toutefois que ce soient les gens de Windsor qui prennent la décision à ce sujet. C'est à eux qu'on refuse ce choix.

J'ai eu l'occasion de soulever une question semblable à la Chambre, le 5 avril dernier, comme en font foi les pages 4937 et 4938 du hansard. Le problème était alors que le canal 9 à Windsor avait été forcé de retirer l'émission «Rainbow Country» après 22 ou 26 épisodes parce que la Société Radio-Canada, qui était le distributeur et le coproducteur canadiens, avait conclu une entente avec les producteurs américains qui interdisait la présentation de cette série à Windsor. Ceci pour permettre à Radio-Canada de vendre l'émission à Détroit à un prix plus élevé. Plus tôt, l'émission «Audubon Theatre» avait dû être retirée pour la même raison après 4 épisodes.

Comme je l'avais mentionné, cette décision comportait certains aspects ironiques. Par exemple, après avoir conclu un accord officiel qui excluait la présentation de cette série à Windsor, la Société Radio-Canada n'a pas été assez vigilante pour empêcher qu'on présente la plupart des épisodes avant de se rendre compte de ce qui se passait. De même, dans le cas de Jalna, je crois que la Société a annoncé à l'échelle nationale que l'émission Jalna serait présentée le dimanche suivant. Il y a eu beaucoup de publicité au canal 9 avant qu'on se rende compte que c'était une erreur et qu'on arrête cette publicité.

Ce sont là des aspects secondaires du problème. Le problème véritable c'est le caractère répréhensible de la décision de la direction de Radio-Canada de ne permettre la présentation de la série The «White Oaks of Jalna» à la station CKLW-TV de Windsor que 9 mois après sa présentation par les autres stations canadiennes. Il semble que ce soit là un léger progrès sur les décisions antérieures de Radio-Canada, qui refusaient en permanence aux spectateurs de Windsor les séries d'émissions diffusées par la société. En l'occurrence, le délai n'a duré que neuf mois.

• (1410)

Pourtant, il existe maintes raisons de soutenir que la moindre différence de traitement envers la population de Windsor est inacceptable. D'abord, en qualité de contribuables canadiens, ils ont droit au même service de la part des sociétés d'État que les Canadiens des autres régions du pays. Dans le contexte actuel, ils ont droit aux

mêmes programmes diffusés par les postes de télévision affiliés à Radio-Canada qui les desservent au même titre que les autres contribuables du pays. Le programme périodique auquel j'ai fait allusion est entièrement canadien et il s'inspire d'ouvrages d'un auteur canadien sur une famille canadienne, et la production en a coûté 2 millions aux contribuables du Canada. Pourtant, les contribuables de Windsor sont l'objet de discrimination puisqu'ils ne peuvent voir ce programme au même moment que les autres Canadiens.

On peut dire que Radio-Canada a une obligation spéciale envers le canal 9 et la population de Windsor pour une deuxième raison. Le fait est que la Société est propriétaire de la station de télévision dans une proportion de 25 p. 100, et qu'elle en sera l'unique propriétaire dans trois ans et demi. Aussi, le canal 9 n'est pas tout simplement un affilié régional comme les stations ailleurs au pays: il appartient déjà en partie à la Société qui s'est engagée à l'acheter dans sa totalité.

En outre, et cette raison est peut-être ironique, la politique dont s'inspire Radio-Canada n'est même pas saine sur le plan économique. Détroit représente seulement 2.4 p. 100 de l'ensemble du marché américain en termes de foyers, et de cette fraction la station de Windsor n'attire qu'un bien faible pourcentage des téléspectateurs. Pendant les heures de pointe, seulement 3.3 p. 100 de tous les téléviseurs dans la région de Détroit captent la station de Windsor. C'est donc dire que seulement .01 p. 100 du marché global des États-Unis est touché par ce qui passe sur les ondes de CKLW-TV.

Nous en avons eu une preuve frappante lorsque l'émission de la BBC sur Henri VIII a été télévisée au canal 9 de Windsor. Alors qu'elle n'avait réussi qu'à attirer 4 p. 100 des téléspectateurs de la région, cette même émission transmise sur le réseau américain quelques mois plus tard, c'est-à-dire en juillet, période de l'année où la télévision n'est pas tellement regardée, retint l'attention de 13 p. 100 des gens. Donc, même si une station américaine montre le même programme dans la région il peut intéresser environ trois fois plus de téléspectateurs; son pouvoir d'attraction est triplé.

Encore une fois, puisque la BBC a pu vendre sa série de Henri VIII à un important réseau américain malgré que celle-ci avait déjà paru à la station de Windsor, Radio-Canada, en prétendant ne pouvoir réaliser une affaire rentable en vendant aux États-Unis des émissions déjà montrées à Windsor, n'a pas un argument valable.

En outre, Radio-Canada a une fonction culturelle à remplir. Je voudrais aborder la question en me reportant à une réponse que Radio-Canada donnait le 5 avril dernier par l'intermédiaire du secrétaire parlementaire du secrétaire d'État, comme en fait foi le hansard à la page 4938, alors que j'avais posé une question concernant l'autre série dont la diffusion a été refusée. Radio-Canada a répondu par l'entremise du secrétaire parlementaire:

...selon Radio-Canada, tous les programmes produits par elle à l'aide de ses propres installations sont distribués à toutes les stations du réseau de télévision anglais, y compris des stations affiliées telles que CKLW TV de Windsor. Cependant, depuis plus de dix ans, Radio-Canada a accepté de ne pas comprendre Windsor dans le planning initial de certains de ses programmes pour les raisons suivantes:

La première situation a trait à une série produite pour la télévision aux États-Unis et achetée par Radio-Canada d'un distributeur canadien, en vue d'être diffusée sur tout le réseau anglais de télévision. Elle n'a rien à voir avec le cas que nous examinons actuellement. L'excuse invoquée